Séance du Conseil d'établissement 2023-2024
Procès-verbal de la rencontre du 17 octobre 2023, 18h30
École Marc-Favreau

Présences :

Représentants de l'école : Jonathan Brodeur, Noémi Mathieu, Claire Kayser, Chava Lerner, Laurence Charpentier, Édith Faner.

Représentants des parents : Feng Guo, Adrian Gould, Émilie Brière, Eliane Oura, Claude Gauthier, Stéphanie Grimbert, Christine Brodeur.

Parent représentant au comité parents : Feng Guo

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises. Le quorum est atteint.

2. Questions du public

Aucune question du public

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 15 juin 2023

Mme Charpentier propose l'adoption du procès-verbal, M. Guo seconde.
Mme Charpentier propose l'adoption de l'ordre du jour, M. Guo seconde.

4. Élection du président

M. Guo est élu président, Mme Brière est élue vice-présidente.

Le rôle de secrétaire sera partagé entre les membres parents en alternance tout au long de l'année.

5. Mot du président

Le président souligne la contribution de tous les membres de l'équipe école, et des parents impliqués, qui tous travaillent fort pour le bien-être et la réussite des élèves.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CÉ, tant les représentants de l'école que les parents.

Il souligne l'importance du travail du CÉ notamment au regard des objectifs touchant à la sécurité des élèves, à leur santé mentale et physique et à leur développement.

6. Mot du directeur

6.1. Sécurité aux abords de l'école

M. Brodeur rappelle l'important travail mené l'année précédente pour la sécurité aux abords de l'école, en collaboration avec la conseillère de l'arrondissement, Despina Sourias. Ces efforts communs ont conduit à un réaménagement temporaire de l'avenue Somerled, qui semble avoir efficacement limité les comportements routiers dangereux devant l'école. Des travaux plus permanents seraient envisagés à moyen terme.

Le réaménagement actuel n'aura cependant pas permis d'offrir des conditions favorables à la mobilité active, cela demeure donc un objectif pour le CÉ.

6.2. Vie pédagogique

M. Brodeur note que la rentrée s'est bien passée et souligne que l'équipe de l'école Marc-Faveau est stable, tant à l'école et au service de garde. La direction se réjouit de pouvoir compter sur une équipe complète d'enseignants titulaires, mais note toutefois une faiblesse au niveau des professionnels : la direction est en effet toujours à la recherche d'un(e) psychoéducateur(-trice) et d'un(e) d'une orthophoniste.

M. Brodeur rappelle la volonté de donner une teinte plus scientifique et mathématique à l'école, via notamment l'intégration d'activités de robotique et de programmation.

Des membres du CÉ expriment leur fierté à l'égard du local d'informatique, et souhaiteraient que cet équipement soit mieux connu et valorisé.

Des discussions sont en cours pour attribuer à la bibliothèque un local plus adapté et multifonctionnel, qui serait conçu comme un « carrefour d'apprentissage ».

6.3. Comités de parents

M. Brodeur souligne la contribution essentielle des parents dans le bon fonctionnement de l'école. L'OPP qui avait été constitué l'an dernier s'est associée à la Fondation cette année.

6.4. Organisation scolaire

Comme l'année dernière, l'école Marc Favreau compte 17 classes au primaire et 3 au préscolaire.

6.5. Grands dossiers à suivre en 2023-2024

M. Brodeur explique que le conseil d'établissement devra traiter deux grands dossiers cette année :

- l'adoption d'un nouveau projet éducatif, dans la suite des travaux entamés l'an dernier par l'équipe école;
- la mise en place d'un plan de lutte à l'intimidation, dans le respect de nouvelles dispositions légales du gouvernement provincial. Une semaine thématique est d'ailleurs en préparation.

6.6. Moyens de pression des enseignants (Chava Lerner)

M. Brodeur invite Mme Lerner, en tant que représentante syndicale, à faire état des négociations entre les enseignants et le gouvernement.

Mme Lerner explique que les négociations avec le gouvernement vont mal. Le syndicat auquel sont affiliés les enseignants de Marc-Favreau a voté des moyens de pression, dont certains sont déjà effectifs et perceptibles pour les parents. Ainsi, d'ici à ce qu'une entente soit signée, les enseignants :

- ne travaillent pas à l'organisation de sorties éducatives
- boycottent les comités non conventionnés
- limiteront la première communication, le 23 novembre, à l'inscription des notes (pas de commentaires dans le bulletin).

Tant M. Brodeur que Mme Lerner indiquent que ces moyens de pression n'auront pas de conséquence au niveau pédagogique, et M. Brodeur souligne le grand professionnalisme de l'équipe pour maintenir des conditions favorables à la réussite et à l'épanouissement des élèves. Par ailleurs, des options d'inscription aux activités scolaires sont prises et permettront d'offrir ces activités lorsqu'une entente sera signée.

À la question de M. Guo de savoir ce que les parents peuvent faire pour soutenir les moyens de pression des enseignants, Mme Lerner suggère d'écrire aux élus.

Les enseignants s'attendent à signer une entente avant les fêtes. Une grève est toutefois possible, qui pourrait avoir lieu fin octobre, début novembre.

7. Tour de table

Des membres du CÉ soulignent l'organisation, cette année encore, de la course-école par les enseignants d'éducation physique. Il s'agit d'un bel événement qui promeut de saines habitudes et une bonne hygiène de vie.

M. Brodeur fait état de la satisfaction générale pour le service traiteur mis en place l'année dernière. Les produits de qualité, et l'école n'a eu que des échos positifs à l'égard de ce nouveau service.

Mme Faner informe les membres du comité que la séance de surveillance des devoirs a de nouveau été mise en place cette année au service de garde, suite à l'expérience de l'année dernière. Cette séance se déroule deux fois par semaine, les mardi et mercredi, afin de ne pas interférer sur les autres activités du service de garde. Un espace propice est créé dans les locaux pour permettre aux élèves qui le souhaitent de faire 30 min de devoirs entre 15h30 et 16h. Les élèves qui n'ont pas de devoirs à faire ou qui préfèrent les faire à la maison font une activité calme (ex. lecture). Mme Faner note qu'en grande majorité, les parents semblent préférer faire les devoirs avec les enfants. Mme Oura demande si les informations concernant la séance de surveillance des devoirs a bien été communiquée aux parents, et les membres du CÉ conviennent qu'un rappel dans le Chemin aux écoliers serait bienvenu.

Mme Charpentier informe les membres du CÉ que des groupes d'aide aux devoirs seront organisés dès la semaine suivante. Ils auront lieu sur l'heure du midi et seront offerts à des élèves ciblés (environ 80 élèves en tout). Elle rappelle la difficulté de trouver des enseignants et personnes dédiées à l'aide aux devoirs, ce qui permettrait d'offrir ces séances à un plus grand nombre d'élèves.

Stéphanie Grimbert questionne les devoirs sur plateforme numérique; le point a été entendu, la direction va en reparler en équipe-école (c'est à niveau variable selon le jugement des enseignants (l'autonomie professionnelle).

Concernant le travail sur le dossier de la sécurité aux abords de l'école, Mme Oura demande quelles seront les prochaines étapes. Les membres du CÉ conviennent que ce dossier doit être poursuivi sur un mode itératif. Une rencontre avec Despina Sourias devrait être organisée prochainement afin de discuter de l'effet des modifications apportées cette année. À cet effet, les observations du brigadier seraient utiles. Un travail sur la luminosité le soir serait également à prévoir.

Enfin, Mme Brière rappelle que la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce, avec ses animations et ses artistes en résidence, est une ressource intéressante à mobiliser pour l'organisation d'activités scolaires, lorsqu'elles pourront reprendre.

8. Travaux du comité

8.1. Calendrier des rencontres

Les membres du CÉ conviennent des dates des rencontres pour l'année scolaire 2023-2024 :

- 17 octobre 2023
- 5 décembre 2023
- 16 janvier 2024
- 13 février 2024
- 19 mars 2024
- 7 mai 2024
- 4 juin 2024 : rencontre consacrée au budget proforma
- 19 juin 2024 : rencontre suivie d'un moment d'échange convivial

8.2. Régie interne

Mme Lerner rappelle que d'après les statuts des conseils d'établissements, c'est bien au président qu'il revient d'animer la rencontre, et non à la direction de l'école. Elle signale également que, toujours d'après les statuts, la direction de l'école, même si elle participe aux séances du conseil, n'en est pas officiellement reconnue comme un membre. Elle demande que les PV des rencontres reflètent bien cette nuance.

Concernant l'approbation des dépenses pour le budget, des membres du CÉ s'interrogent sur la nécessité de faire approuver certaines dépenses et d'autres non. Mme Oura propose de faire une vérification pour comprendre pourquoi certaines dépenses sont soumises à des règles spécifiques d'approbation, et fera un retour un CÉ dans une rencontre subséquente.

8.3. Budget du CÉ et budget de formation pour le CÉ

Les années précédentes, cette enveloppe, qui n'avait pas été utilisée pour le CÉ, avait servi à l'achat d'un iPad pour les élèves en difficulté. Il est évoqué que ce budget puisse être utilisé pour le secrétariat tournant.

8.4. Budget « Aide aux parents »

L'an passé ce budget avait été en partie consacré à la conférence sur le numérique. Seulement 10-12 parents y avaient participé.

Les contraintes liées au fléchage de l'enveloppe n'ont pas permis de l'utiliser pour couvrir certaines dépenses liées à la fête de l'OPP.

Le libellé étant « accompagnement support aux parents », Mme Oura suggère que ce budget puisse servir à couvrir l'aide aux devoirs.

Une partie de cette enveloppe avait également été consacrée à l'abonnement à la plateforme « Aider son enfant ». La question est posée de savoir si l'abonnement doit être renouvelé cette année. Les membres du CÉ n'arrivent pas à un consensus et procèdent donc à un vote. 2 membres sont en faveur du renouvèlement de l'abonnement, contre 7 qui sont en défaveur. Ce budget sera donc alloué à d'autres activités ou services, qui feront l'objet d'une discussion dans une séance subséquente.

8.5. Sorties éducatives et récréatives

Compte tenu des moyens de pression (cf. supra), il n'y a pas de tableau à approuver pour le moment.

8.6. Formation obligatoire à suivre

Les membres du CÉ, et en particulier les nouveaux membres, doivent suivre une formation sous forme de courtes capsules disponibles en ligne et accompagnées de fiches.

Il y a demande faite par les parents afin que la direction propose un tableau synthèse simple du budget où l'on pourrait y comparer les montants de l'année en cours VS. Ceux de l'année précédente.

9. Informations variées

9.1. Projet programmation/robotique

M. Brodeur annonce que l'école a acquis une flotte de robots et qu'un projet pilote est en cours de démarrage. Des mini-brigades seront formées pour servir de « mini-profs » en robotique au sein de l'école. Les élèves seront encadrés par des enseignants et une éducatrice du service de garde.

M. Brodeur souhaite cultiver ce genre d'initiative pour faire rayonner l'image de l'école.

9.2. Activités parascolaires

L'offre d'activités parascolaires proposées par le service de garde est variée, mais un commentaire fréquent est lié au coût des activités, que les parents trouvent élevé.

Certaines activités sont offertes gratuitement :

- Basketball gratuit le jeudi pour les élèves de 4e-5e-6e
- Soccer gratuit en hiver

Mme Kayser suggère que les enfants qui n'ont pas accès aux activités payantes puissent être prioritaires pour l'accès aux activités gratuites.

9.3. Communication entre les parents et membres du CÉ

L'adresse courriel sera transférée au nouveau président.

Des photos des membres parents seront insérées dans le chemin des écoliers afin qu'ils puissent être connus des parents de l'école.

9.4. Service de garde

Suite à la déclaration de clientèle, on remarque que les inscriptions ont encore augmenté cette année au service de garde. Un groupe de plus a été ouvert, et tous les groupes sont pleins.

Le service de garde ne subit pas de pénurie de personnel. Tous les postes sont comblés, avec des remplaçants disponibles pour couvrir les absences et les maladies. C'est ce qui permet cette année encore d'offrir des activités tels que le club piscine.

Les enfants ont la chance de toucher à plusieurs spécialités au sein du service de garde (ex. arts plastiques, robotique), en complément des autres formes artistiques intégrées dans le cursus scolaire (musique et art dramatique).

9.5. Fondation

Un nouveau visuel a été créé par un parent artiste pour représenter l'école sur des kangourous et t-shirts, qui seront mis en vente sur la plateforme Yapla autour du 20 novembre.

La cueillette des Super Recycleurs aura lieu le dimanche suivant.

10. Varia

Mme Brière rappelle que le CÉ de l'année dernière comportait un membre de la communauté et suggère qu'on poursuive cette pratique en invitant un représentant d'une association ou d'un organisme du quartier (Loyola, Bienvenue NDG, Maison de la culture, ou autre).

Mme Oura souhaite que soit discutée lors d'une prochaine séance la mise en place de mécanismes de parrainage et/ou de mentorat entre élèves de l'école.

La séance est levée (proposée par Laurence, secondée par Adrian) à 20h46. La prochaine rencontre aura lieu le 5 décembre 2023 à 18h30.

président

DIRECTEUR